



Déclaration préalable de la FSU au CTA du 15 janvier 2015. Madame le recteur

En cette période de vœux faisons ensemble celui d'une société plus juste et plus égalitaire et d'un système éducatif qui assure enfin la nécessaire démocratisation de l'accès aux savoirs et aux qualifications. Qu'il ne laisse surtout pas aux jeunes l'impression qu'il n'y a pas d'avenir et que la solution est ailleurs.

Pourtant le gouvernement persiste dans sa politique d'austérité et de restrictions budgétaires, même si cela ne l'a pas empêché d'augmenter la prime annuelle des recteurs d'un montant, qui cette année, est compris entre 25 620 et 37 140 € ! Une augmentation de la part variable de 68,5% alors que les salaires des enseignants et de la plupart des autres catégories de personnels sont bloqués depuis 2010. Il faut souligner que cette prime représente le salaire annuel d'un PE ou d'un certifié en fin de carrière.

Au-delà du sentiment légitime d'injustice que crée cette mesure, la FSU s'interroge sur le message que le ministère envoie à nos collègues dont le pouvoir d'achat diminue régulièrement depuis 10 ans et dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

D'un côté, on répond aux personnels des établissements qui sortent de l'éducation prioritaire, ou qui n'y rentrent pas malgré leur situation, qu'ils doivent accepter des efforts, et de l'autre on récompense « le mérite » des recteurs. Sur quels critères ? Pas celui du dialogue social, si on en juge par l'absence totale de discussions autres que purement formelle dans notre académie sur la définition de la carte, qui s'est faite selon des critères totalement opaques, sans aucun rapport avec ceux qui ont été affichés, et sans que l'administration n'apporte jamais le moindre éclaircissement sur cette question.

Les documents complémentaires qui devaient être adressés aux organisations syndicales n'ont d'ailleurs jamais été transmis. Encore un engagement de dialogue qui n'a pas été tenu. La FSU a soutenu et soutient les personnels en lutte contre le déclassement de leur établissement. Elle se félicite de la réintégration dans l'éducation prioritaire du collège Mendès-France de Méru, mais estime que ce n'est pas suffisant. Elle demande que tous les établissements ZEP de notre académie soient classés en REP, et que tous les établissements ECLAIR soient classés REP+. Elle estime que les lycées n'ont pas à être exclus de ce dernier dispositif.

La rentrée dans l'académie d'Amiens se fera encore sous le signe de l'austérité.

Dans le second degré, dans les lycées et LP, l'augmentation est de 1 377 élèves et il n'est prévu que la création de 9 postes. Un simple calcul avec le H/E (net rentrée 2014) de 1.6228 montre que ce n'est pas moins de 125 ETP qu'il faudrait.

Dans les collèges, la baisse des effectifs pourrait avoir pour effet une amélioration des conditions d'étude des jeunes si ne se posait de façon aiguë la question du financement de la réforme de l'éducation prioritaire. Cela est particulièrement net pour la mise en place de la pondération REP+. Les 349 heures inscrites dans vos prévisions nous semblent clairement sous-estimer les besoins. Ainsi, dans la Somme, la mise en place de la pondération dans les deux établissements préfigurateurs a « consommé » 124 heures, et vous n'en prévoyez que 140 à la rentrée 2015 alors que le nombre d'établissements concernés double.

Au final, et au mépris de la « priorité à l'éducation » affichée par le gouvernement, et de la réalité de la difficulté scolaire dans notre académie, la rentrée 2015 sera pour nos collèges et lycées, la pire depuis 2002. Elle va se traduire par l'augmentation des effectifs dans les classes, des suppressions d'enseignements et d'options,... bref toujours moins pour ceux qui ont le plus de besoins.

Il est temps que l'académie bénéficie d'un plan de rattrapage pour le second degré. La FSU revendique la programmation de 1 000 postes pour les collèges et lycées de Picardie.

Dans le premier degré la baisse des effectifs est à mettre en relation avec la mise en place des rythmes scolaires et la fuite partielle des effectifs du public vers le privé.

La dotation en postes est certes positive mais elle ne suffit pas à compenser les suppressions de postes sous le gouvernement précédent et la faiblesse des créations de postes depuis 2012. De plus, la situation est contrastée entre les 3 départements.

Le département de l'Oise a connu une dégradation de son taux d'encadrement (P/E de 5.27) à la rentrée 2014 en raison d'une sous-évaluation des prévisions d'effectifs. Selon vos prévisions, son taux d'encadrement restera inférieur à la moyenne académique à la rentrée 2015. La FSU a évalué les besoins pour revenir à la situation en 2008, il faudrait un plan de rattrapage de 800 postes dans le 1^{er} degré pour retrouver des conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les personnels qui soient plus satisfaisantes. Comment avec seulement 51 postes accompagner la hausse démographique sur certains secteurs, baisser les effectifs par classe, développer les dispositifs « plus de maîtres que de classe » et « moins de 3 ans », recréer des postes de RASED, créer des postes de remplaçants, alléger le temps d'enseignement des enseignants en REP +, abonder le régime de décharge des directeurs ? C'est la quadrature du cercle !

La FSU attire votre attention sur les nombreux problèmes qui demeurent sur le terrain : effectifs de classes trop lourds, remplacements non assurés, insuffisance des dispositifs de prise en charge des élèves en difficulté (RASED, SEGPA) et de moyens d'accompagnement des élèves en situation de handicap, formation initiale et continue des personnels non satisfaisante, conditions de travail très souvent dégradées, alourdissement des tâches, le tout dans un contexte de baisse des salaires et de gel du point d'indice depuis 2010, avec pour corollaire une crise du recrutement qui persiste.

Parce que certaines questions ne peuvent plus attendre, la FSU appelle les personnels à être en grève le 3 février prochain.

Elle demande notamment que s'ouvrent des discussions pour améliorer concrètement et de manière significative les conditions de travail. Cette question englobe celle de l'emploi, des créations de postes plus nombreuses étant nécessaires du fait de l'augmentation démographique et de l'alourdissement des missions et de la charge de travail pour tous les personnels.

A ce titre, la FSU tient à dénoncer vigoureusement le retrait d'un emploi administratif à la rentrée 2015. Pourquoi continuer à supprimer des postes administratifs dans notre académie, plus de 150 depuis 2004, alors que par ailleurs l'objectif gouvernemental affiché est d'en recréer 60 000 nationalement toute filières confondues. Les missions des personnels administratifs ne feraient-elles plus parties des missions de l'éducation nationale - dites prioritaires - dans notre académie ?

La FSU exige la revalorisation des salaires. Le gel du point d'indice de l'ensemble des fonctionnaires demeurant inacceptable, elle demande l'ouverture de négociations dans la Fonction publique. Dans l'Éducation Nationale, le déclassé salarial des enseignants est désormais reconnu, les études publiées au cours de l'année 2014 (regards sur l'éducation-OCDE 2012, rapport de la DGAFP, rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2014) permettent d'en apprécier l'ampleur. Face à la dégradation des conditions de travail, au manque de prise en compte de tout le travail effectué dans le cadre des missions, y compris le travail invisible, il y a urgence à apporter des réponses afin de revaloriser l'ensemble des personnels.

C'est une question de reconnaissance de leur travail et de leur professionnalité. L'enjeu, pour la nation, est aussi de rendre attractifs ces métiers et particulièrement le métier d'enseignant afin de recruter et de fidéliser les enseignants qualifiés à la hauteur des besoins.

Enfin, pour la FSU, il est indispensable d'améliorer la formation initiale et continue de tous les personnels. Pour cela, il est urgent de faire enfin le bilan de la mise en place des ESPE afin de conduire les réorientations nécessaires dès la prochaine rentrée scolaire.

La FSU reste convaincue que la priorité à la jeunesse passe par l'Ecole et par ses personnels. C'est un enjeu majeur pour l'avenir de notre société. Le gouvernement doit traduire de manière concrète la priorité à l'Education. La FSU lui demande d'entendre les exigences des personnels. Leur engagement professionnel ne se dément pas au fil du temps et il a permis ces dernières années, malgré la crise et dans des conditions parfois difficiles, que plus de jeunes réussissent et obtiennent une qualification. Il s'agit maintenant de le reconnaître et de donner aux personnels de l'Education tous les moyens de faire réussir tous les jeunes.

La FSU souhaite que le message lancé le 3 février prochain soit entendu par le ministère et donne lieu à l'ouverture de nouvelles discussions rapides sur ces sujets.